



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mille vingt-cinq, le treize du mois d'octobre à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 06 octobre 2025 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

Étaient présents : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Véronique FILIPPI ; Vincent GAMBINI ; Janine ZANNINI ; Paule COLONNA CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Nathalie MAISETTI ; Claire ROCCA SERRA ; Nathalie CASTELLI ; Johanna GUIDICELLI ; Christiane REVEST ; Georges MELA ; Jean-Michel SAULI.

Absents : Dumenica VERDONI ; Jean-Claude TAFANI ; Marie-Luce SAULI ; Didier LORENZINI ; Stéphane CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Santina FERRACCI ; Grégory SUSINI ; Petru VESPERINI ; Ange Paul VACCA ; Marcu Antonu TAFANI ; Joseph TAFANI ; Camille de ROCCA SERRA ; Etienne CESARI ; Florence VALLI.

Avaient donné procuration : Dumenica VERDONI à Véronique FILIPPI ; Jean-Claude TAFANI à Jean-Christophe ANGELINI ; Marie-Luce SAULI à Nathalie APOSTOLATOS ; Didier LORENZINI à Paule COLONNA CESARI ; Grégory SUSINI à Vincent GAMBINI ; Petru VESPERINI à Michel GIRASCHI ; Etienne CESARI à Christiane REVEST.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Vincent GAMBINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

A - Compte rendu de séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2025

B - Compte Rendu de Décisions n° 09/2025.

ORDRE DU JOUR

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

DEMUCRAZIA

Rapport d'information - Lancement du budget participatif 2026

1 - MARCHÉ PUBLIC

Concession de service 2025-01 - « Distribution de produits pétroliers à usage maritime au Port de Plaisance et de Pêche »
- Choix du délégataire et approbation du projet de contrat.

2 - INFRASTRUCTURES

BÂTIMENTS - Création et aménagements fonctionnels de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) phase 3 - Approbation du programme d'opération et du plan de financement.

3 - ENVIRONNEMENT

Contractualisation avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public.

4 - ÉDUCATION

Règlement intérieur des accueils de loisirs sans hébergement de la Commune - Mise à jour.

5 - SPORTS

ANIMATIONS SPORTIVES - Actualisation du règlement intérieur unique des dispositifs d'animations sportives - Public seniors - Ajout de l'activité PILATES.

6 - ANIMATIONS

CITY TRAIL - Convention de prestation de service avec la société SPORTIMERS - Approbation des tarifs d'inscription.

7 - SERVICES TECHNIQUES

Mise à la réforme de deux véhicules communaux.

8 - RESSOURCES HUMAINES

8.1 - Dépassement du quota légal d'heures supplémentaires.

8.2 - Dispositif de recours aux emplois saisonniers pour la saison hivernale 2025.

8.3 - Contrat d'apprentissage / alternance.

8.4 - Mise à jour du tableau des effectifs.

8.5 - Avancements de grade 2025 - Mise à jour du tableau des effectifs.

DEMUCRAZIA

Rapport d'information - Lancement du budget participatif 2026

- Rapport d'information

1 - MARCHÉ PUBLIC

Concession de service 2025-01 - « Distribution de produits pétroliers à usage maritime au Port de Plaisance et de Pêche »

- Choix du délégataire et approbation du projet de contrat.

- Rapport au Conseil Municipal
- Projet de contrat de concession 2025-01

2 - INFRASTRUCTURES

BÂTIMENTS - Création et aménagements fonctionnels de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) phase 3 - Approbation du programme d'opération et du plan de financement.

- Rapport au Conseil Municipal
- Présentation de l'opération - EHPAD 3 Phase 3
(La présentation n'est pas reproduite mais consultable dans le dossier du Conseil Municipal Google drive)

3 - ENVIRONNEMENT

Contractualisation avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public.

- Rapport au Conseil Municipal
- Contrat-type entre l'éco-organisme ALCOME et les collectivités territoriales chargées d'assurer le nettoyage des voiries
(Le contrat-type n'est pas reproduit mais consultable dans le dossier du Conseil Municipal Google drive)

4 - ÉDUCATION

Règlement intérieur des accueils de loisirs sans hébergement de la Commune - Mise à jour.

- Rapport au Conseil Municipal
- Règlement intérieur de l'ALSH
(Le règlement intérieur n'est pas reproduit mais consultable dans le dossier du Conseil Municipal Google drive)

5 - SPORTS

ANIMATIONS SPORTIVES - Actualisation du règlement intérieur unique des dispositifs d'animations sportives - Public seniors - Ajout de l'activité PILATES.

- Rapport au Conseil Municipal
- Règlement intérieur unique des dispositifs d'animations des activités seniors
(Le règlement intérieur n'est pas reproduit mais consultable dans le dossier du Conseil Municipal Google drive)

6 - ANIMATIONS

CITY TRAIL - Convention de prestation de service avec la société SPORTIMERS - Approbation des tarifs d'inscription.

- Rapport au Conseil Municipal
- Convention de prestation de service
(La convention n'est pas reproduite mais consultable dans le dossier du Conseil Municipal Google drive)

7 - SERVICES TECHNIQUES

Déclassement - Mise en vente de deux balayeuses communales.

- Rapport au Conseil Municipal
- Rapport d'expertise - Balayeuse NA2C1E1121
- Rapport d'expertise - Balayeuse CE-576-EX
(Les rapports d'expertise ne sont pas reproduits mais consultable dans le dossier du Conseil Municipal Google drive)

8 - RESSOURCES HUMAINES

8.1 - Dépassement du quota légal d'heures supplémentaires.

- Rapport au Conseil Municipal

8.2 - Dispositif de recours aux emplois saisonniers pour la saison hivernale 2025.

- Rapport au Conseil Municipal

8.3 - Contrat d'apprentissage / alternance.

- Rapport au Conseil Municipal

8.4 - Mise à jour du tableau des effectifs.

- Rapport au Conseil Municipal
- Tableau des effectifs

8.5 - Avancements de grade 2025 - Mise à jour du tableau des effectifs.

- Rapport au Conseil Municipal
- Tableau des effectifs - Avancements de grade 2025

N° DÉLIBÉRATION ET OBJET**RAPPORTEUR : Jean-Christophe ANGELINI****N° 25/167/MP****MARCHÉ PUBLIC**

Concession de service 2025-01 - « Distribution de produits pétroliers à usage maritime au Port de Plaisance et de Pêche » - Choix du délégataire et approbation du projet de contrat.

La concession de service est attribuée à la SARL EPB.

Le contrat de concession de service est approuvé pour la distribution de produits pétroliers à usage maritime au Port de Plaisance et de Pêche.

Le Maire est autorisé à signer le contrat de concession de service pour la distribution de produits pétroliers à usage maritime au Port de Plaisance et de Pêche.

Retrait de : Jean-Michel SAULI**Est intervenu : Jean-Christophe ANGELINI****Adopté à l'unanimité****RAPPORTEUR : Emmanuelle GIRASCHI****N° 25/168/INF-BÂT****INFRASTRUCTURES - BÂTIMENTS**

Création et aménagements fonctionnels de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) phase 3 - Approbation du programme d'opération et du plan de financement.

Le programme de création et aménagements fonctionnels de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) phase 3 est approuvé.

Le plan de financement est approuvé tel qu'indiqué ci-dessous :

Désignation	Taux	Montants (€)
Dépense éligible totale HT		629 950,98
CNSA PAI	60 %	377 970,59
ETAT	20 %	125 990,20
Total des aides	80 %	503 960,79
Part communale HT	20 %	125 990,20
Rappel TVA		72 860,20
Part communale TTC		198 850,40
Opération TTC		702 811,18

Le Maire est autorisé à entreprendre toute démarche, et signer tout document utile au financement et à la mise en œuvre de l'opération.

Sont intervenus : Jean-Christophe ANGELINI, Emmanuelle GIRASCHI et Jacky AGOSTINI.**Adopté à l'unanimité****RAPPORTEUR : Jean-Christophe ANGELINI****N° 25/169/ENV****ENVIRONNEMENT**

Contractualisation avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public.

Le contrat-type entre l'éco-organisme ALCOME et la commune de Portivechju est approuvé pour la durée de l'agrément.

Le Maire ou son représentant, est autorisé à signer le contrat ainsi que tout document afférent à ce sujet.

Est intervenu : Jean-Christophe ANGELINI**Adopté à l'unanimité**

N° DÉLIBÉRATION ET OBJET

RAPPORTEUR : Nathalie MAISETTI

N° 25/170/ÉDUC

ÉDUCATION

Règlement intérieur des accueils de loisirs sans hébergement de la Commune - Mise à jour.

La délibération n° 25/130/ÉDUC du 15 juillet 2025 est abrogée.

Le règlement intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la Commune est actualisé.

Le règlement intérieur unique des services périscolaires communaux (restauration scolaire, garderie périscolaire) reste inchangé.

Sont intervenus : Jean-Christophe ANGELINI et Nathalie MAISETTI.

Adopté à l'unanimité

RAPPORTEUR : Véronique FILIPPI

N° 25/171/SPORT

SPORTS

ANIMATIONS SPORTIVES - Actualisation du règlement intérieur unique des dispositifs d'animations sportives - Public seniors - Ajout de l'activité PILATES.

Les délibérations n° 22/126/SPORTS du 11 juillet 2022 et n° 24/125/SPORT du 09 septembre 2024 sont abrogées.

L'actualisation du règlement intérieur des activités seniors est approuvée, en y intégrant l'activité PILATES et les tarifs suivants :

QF	Commune	Hors commune
0 - 400	15 €	23 €
401 - 600	18 €	27 €
601 - 800	20 €	30 €
801 - 1000	23 €	35 €
1001 - 1200	27 €	41 €
1201 - 1800	30 €	45 €
1801 - 2400	35 €	53 €
2401 - 9999	40 €	60 €

Sont intervenus : Jean-Christophe ANGELINI, Véronique FILIPPI, Vincent GAMBINI et Jean-Michel SAULI.

Adopté à l'unanimité

RAPPORTEUR : Véronique FILIPPI

N° 25/172/ANIM

ANIMATIONS

CITY TRAIL - Convention de prestation de service avec la société SPORTIMERS - Approbation des tarifs d'inscription.

La convention de prestation de service avec la société SPORTIMERS est approuvée.

Les tarifs d'inscription pour le city trail sont approuvés comme suit :

- Course 17 € / personne hors frais de plateforme et de gestion de la course,
- Marche 10 € / personne hors frais de plateforme.

Le Maire est autorisé à signer tous documents nécessaires à l'organisation du City trail de Portivechju avec les différents prestataires.

Sont intervenus : Jean-Christophe ANGELINI, Véronique FILIPPI, Nathalie MAISETTI et Claire ROCCA SERRA.

Adopté à l'unanimité

N° DÉLIBÉRATION ET OBJET**RAPPORTEUR : Jean-Christophe ANGELINI****N° 25/173/ST****SERVICES TECHNIQUES**

Mise à la réforme de deux véhicules communaux.

Il est prononcé la désaffectation de deux véhicules communaux de leur mission de service public du nettoyage de la voirie.

Il est prononcé le déclassement de deux véhicules communaux du domaine public au domaine privé de la Commune.

Il est autorisé la cession de deux véhicules communaux sur la plateforme AGORASTORE.

Le Maire est autorisé à entreprendre toute démarche et à signer au nom de la Commune tout document utile à l'exécution de la présente délibération.

Est intervenu : Jean-Christophe ANGELINI**Adopté à l'unanimité****RAPPORTEUR : Jean-Christophe ANGELINI****N° 25/174/RH****RESSOURCES HUMAINES**

Dépassement du quota légal d'heures supplémentaires.

Il est exceptionnellement autorisé le dépassement du contingent mensuel des heures supplémentaires tel qu'il est fixé dans l'article 6 du décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002, dans la limite des dispositions réglementaires en vigueur pour les agents des services participants aux missions d'organisation des différents événements pour la période des festivités de fin d'année 2025.

Les bénéficiaires percevront les heures supplémentaires au vu d'états liquidatifs détaillés visant la présente délibération.

Sont intervenus : Jean-Christophe ANGELINI, Michel GIRASCHI, Paule COLONNA CESARI et Georges MELA.**Adopté à l'unanimité****RAPPORTEUR : Jean-Christophe ANGELINI****N° 25/175/RH****RESSOURCES HUMAINES**

Dispositif de recours aux emplois saisonniers pour la saison hivernale 2025.

Il est créé, pour les animations hivernales de la patinoire, pour la période du 24 novembre 2025 au 05 janvier 2026 inclus, 6 emplois saisonniers affectés au budget de la Ville.

Le Maire est autorisé à signer les contrats de travail correspondants et tous documents relatifs à ces recrutements.

Est intervenu : Jean-Christophe ANGELINI**Adopté à l'unanimité****RAPPORTEUR : Jean-Christophe ANGELINI****N° 25/176/RH****RESSOURCES HUMAINES**

Contrat d'apprentissage / alternance.

Il est conclu le contrat d'apprentissage suivant :

Direction(s) d'accueil	Diplôme préparé	Durée de la formation
Direction Solidarité, Santé, Social Service Petite Enfance Unité Crèche Célestine	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture IFRTS de Portivechju	12 mois

Le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention conclue avec l'école et/ou centre de formation correspondants.

Sont intervenus : Jean-Christophe ANGELINI, Emmanuelle GIRASCHI et Jean-Michel SAULI.**Adopté à l'unanimité**

N° DÉLIBÉRATION ET OBJET

RAPPORTEUR : Jean-Christophe ANGELINI

N° 25/177/RH

RESSOURCES HUMAINES

Mise à jour du tableau des effectifs.

Il est modifié deux (2) emplois comme indiqué dans le tableau.

Le tableau des effectifs est modifié en ce sens.

Le Maire est autorisé à entreprendre toute démarche et à signer tout document utile afin de pourvoir à cet emploi que ce soit par voie de mobilité interne et/ou externe, de réintégration d'un fonctionnaire, ou à défaut par la voie du recrutement d'un agent contractuel de droit public selon les modalités prévues et autorisées par la législation et réglementation en vigueur.

Est intervenu : Jean-Christophe ANGELINI

Adopté à l'unanimité

RAPPORTEUR : Jean-Christophe ANGELINI

N° 25/178/RH

RESSOURCES HUMAINES

Avancements de grade 2025 - Mise à jour du tableau des effectifs.

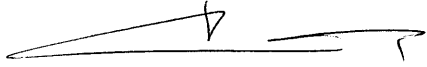
Il est modifié neuf (9) emplois comme indiqué dans le tableau.

Le tableau des effectifs est modifié en ce sens.

Est intervenu : Jean-Christophe ANGELINI

Adopté à l'unanimité

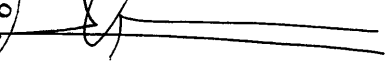
Le secrétaire de séance,



Vincent GAMBINI



Le Maire,



Jean-Christophe ANGELINI